

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 1906, a nommé M. Léon-Honoré Labande, Conservateur des Archives de Son Palais, en remplacement de M. Joseph-Jules-Gustave Saige, décédé.

Par Ordonnance du 4 du même mois, M. Jules Henri Chatelanat est autorisé à exercer les fonctions de Consul de Suisse dans la Principauté.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Leurs Altesses Impériales et Royales les Archiduchesses Clotilde et Elisabeth d'Autriche, et Leurs Altesses les Princes Philippe et Léopold de Saxe-Cobourg et Gotha, accompagnés de la Comtesse Szirmay et du Baron de Gungenfeld, ont déjeuné le jeudi 5 avril au Palais de Monaco.

Le troisième Meeting annuel des canots automobiles a commencé de façon brillante, et les courses qui en sont le très gros attrait quotidien se poursuivent avec d'autant plus de succès qu'aucun accident n'est à signaler et qu'on peut espérer qu'il en sera de même jusqu'à la fin. Mais revenons brièvement sur l'inauguration de la belle Exposition du boulevard de la Condamine et sur les fêtes qui ont précédé nos courses internationales de canots automobiles.

Malgré que le soleil ait manqué à cette première journée, l'ouverture de l'Exposition a été, mercredi dernier, des plus intéressantes tant au point de vue mondain qu'au point de vue sportif. La présence de LL. AA. SS. le Prince Albert et le Prince Louis, l'empressement mis par l'élite de la société de Monaco et de tout le littoral à assister à cette fête de la marine et de l'industrie, la coquette et parfaite installation de l'Exposition, tout, sauf le temps, a contribué à rehausser l'éclat de cette inauguration et à consacrer de nouveau le succès de cette curieuse et utile manifestation annuelle due à l'heureuse initiative de M. Camille Blanc, l'actif et dévoué président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer et de l'International Sporting Club.

A deux heures et quart, S. A. S. le Prince est arrivé, accompagné du Prince Héritaire, et a été reçu par M. Camille Blanc et S. Exc. M. le Gouverneur Général, entourés des principaux membres du Comité de l'Exposition. Après un échange d'aimables compliments, le cortège princier, accueilli par l'Hymne Monégasque, exécuté par la musique de la Lyre, a longuement parcouru le stand, au milieu de la foule qui respec-

tueusement se rangeait et saluait à son passage. Examinant la plupart des canots et écoutant avec autant de bienveillante attention que de compétence éclairée les explications fournies par les principaux exposants qui Lui étaient présentés par MM. Camille Blanc et Georges Prade, le Prince Albert a exprimé, à maintes reprises, le vif intérêt de cette visite, constatant les réels et grands progrès réalisés depuis l'an dernier par les constructeurs.

Voici, avec leur numéro d'ordre d'inscription à l'arrivée, la liste des canots automobiles exposés :

1. *Cap-Fleuri*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 2. *Takumono*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 3. *Siola*, racer (2<sup>e</sup> série); 4. *Henriette*, canot de pêche; 5. *Castor et Pollux*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 6. *Yarrow-Napier*, racer (2<sup>e</sup> série); 7. *Pampa*, cruiser (4<sup>e</sup> série); 8. *Fleur d'Hélise*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 9. *Régence Buchet*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 10. *Le Glaive*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 11. *Gamine*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 12. *Mercedes D. C.* (classé tout à la fois parmi les racers de la 3<sup>e</sup> série et les cruisers de la 4<sup>e</sup>); 13. *Berliet VII*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 14. *Quicksilver*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 15. *Alexandre I*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 16. *Mercedes W. N.* racer (3<sup>e</sup> série); 17. *La Lorraine*, cruiser (4<sup>e</sup> série); 18. *Le Dubonnet*, racer (3<sup>e</sup> série); 19. *Alexandre II*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 20. *Martini III*, racer (2<sup>e</sup> série); 21. *Excelsior VIII*, cruiser (2<sup>e</sup> série); 22. *Poum*, canot de bossoir; 23. *Janus II*, cruiser (2<sup>e</sup> série); 24. *Excelsior IX*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 25. *Mais-je-vais-quand-même*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 26. *Fiat XIII*, racer (2<sup>e</sup> série); 27. *Labrone*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 28. *Florentia III*, cruiser (4<sup>e</sup> série); 29. *Fiat XIII*, cruiser (4<sup>e</sup> série); 30. *Pampéro*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 31. *Féfé I*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 32. *Livorno*, cruiser (2<sup>e</sup> série); 33. *Zust*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 34. *Calypto*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 35. *Vol-au-Vent*, racer (1<sup>re</sup> série); 36. *Dalifol*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 37. *Petit Pierre*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 38. *Mercedes-Paris*, racer (2<sup>e</sup> série); 39. *Pétroleum*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 40. *La Rapière II*, racer (1<sup>re</sup> série); 41. *Mendelssohn III*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 42. *Mendelssohn II*, cruiser (2<sup>e</sup> série); 43. *Nautilus Mutel*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 44. *Salve*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 45. *Nautilus Turgan*, cruiser (4<sup>e</sup> série); 46. *Motogodille I*, cruiser (1<sup>re</sup> série) et canot de bossoir; 47. *Extra Dry*, cruiser (1<sup>re</sup> série) et canot de bossoir; 48. *Nihil*, cruiser (2<sup>e</sup> série); 49. *Delahaye Nautilus*, cruiser (3<sup>e</sup> série); 50. *Motogodille II*, canot de pêche; 51. *Caftit*, racer (2<sup>e</sup> série); 52. *Seasick*, racer (1<sup>re</sup> série); 53. *Antoinette IV*, racer (1<sup>re</sup> série); 54. *Muguette*, cruiser (1<sup>re</sup> série); 55. *Florentia IV*, cruiser (2<sup>e</sup> série); 56. *Delahaye*, racer (3<sup>e</sup> série); auxquels il faut ajouter le *Quand-Même*, cruiser de 19 mètres 50 (à M. le duc Decazes), que ses dimensions trop grandes ont empêché d'être hissé à terre et qui est mouillé dans le port.

Après avoir minutieusement examiné les canots, Son Altesse Sérénissime et les personnes de Sa suite se sont rendues dans les salons du Comité où un lunch était préparé et où, avant de boire une coupe de champagne au succès des prochaines courses, le Prince a félicité de nouveau M. Camille Blanc et ses fidèles collaborateurs, pour la réussite si complète de cette troisième Exposition internationale.

Les Princes se sont ensuite retirés, salués respectueusement par toute l'assistance et par la foule qui se trouvait aux abords de l'Exposition.

A l'occasion du Meeting des canots automobiles, les Gouvernements français et italien ont envoyé

dans les eaux monégasques chacun deux contre-torpilleurs de leur marine de guerre, d'une part l'*Arbalète* et le *Dard*, d'autre part le *Nembo* et l'*Aquilone*. Les deux premiers sont entrés au port samedi à 8 heures du matin, les deux autres à 9 heures. Les salves réglementaires ont été tirées par les canons des contre-torpilleurs et ceux de la batterie du Palais. Après avoir échangé entre eux de courtoises visites, les états-majors des navires français et italiens sont descendus à terre pour aller d'abord s'inscrire au Palais, puis faire visite à S. Exc. M. le Gouverneur Général et à M. le Maire de Monaco. Ces visites ont été rendues, peu après, avec le cérémonial habituel accompagné des salves réglementaires.

\* \*

En l'honneur de l'exposition et des courses de canots automobiles, un superbe banquet a été offert, samedi soir, dans la grande salle des fêtes de l'International Sporting Club, par le Président du Comité aux représentants des Gouvernements de Monaco, de la France et de l'Italie, aux propriétaires et constructeurs de canots, à tous les yachtsmen de marque de passage dans la Principauté et aux membres de la presse parisienne, régionale et locale.

M. Camille Blanc, qui, au cours de cette magnifique soirée de fête, a reçu de nombreux et très mérités témoignages de reconnaissance, présidait le banquet, ayant en face de lui S. Exc. M. le Gouverneur Général, spécialement délégué pour représenter S. A. S. le Prince Albert. A leurs côtés, étaient assis les commandants des torpilleurs français et italiens, puis les consuls et les principales autorités et notabilités présentes. L'immense table, somptueusement décorée et occupant toute la longueur de la monumentale salle du premier étage du Club, ne comprenait pas moins de 130 couverts et présentait un ravissant coup d'œil. Un menu des plus délicats a été servi aux convives par les soins de l'hôtel de Paris. Au dessert, M. le Gouverneur Général, avec son habituelle éloquence, a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Il y a quelques jours, le banquet annuel de la Société des Régates de Monaco m'a été l'occasion de rappeler, en traits rapides, le merveilleux développement de ce pays, au cours du dernier demi-siècle. A côté de la remarquable organisation et des beaux travaux qui ont marqué cette période, durant laquelle la netteté de vues et la fermeté de direction de l'Autorité souveraine ont atteint la limite du possible, la Principauté a le droit d'être fière de progrès réalisés sous d'autres rapports et de la légitime notoriété qu'elle en a retirée. Nulle part mieux que dans cette salle de l'International Sporting Club, ce souvenir ne saurait être plus utilement rappelé; les sports de toute nature sont, en effet, parmi les plus intéressantes manifestations de tout groupement moderne; et il est permis d'affirmer que tous les sports sont ici particulièrement en honneur.

Exercices élégants et hygiéniques du lawn-tennis; concours de pêche et de tir; graves et calmes tournois d'échecs; passes rapides et fulgurantes de l'escrime; entraînantes courses de chevaux sur le plus pittoresque hippodrome que l'on puisse rêver; concours d'élégance de voitures automobiles autour d'un parterre prestigieux, où la flore de toutes les contrées de la terre jette sa note étincelante; expositions universelles de peinture, de sculpture, d'aquarelles et de pastels; concerts quotidiens,



objets d'art offerts par l'Administration de la Société des Bains de Mer. Voici la liste des voitures primées :

1° Landau (berceau violettes, roses et lilas, coquettement orné de nœuds de rubans assortis), équipé par M. Duretteste, président du Conseil d'Administration de la Société de l'hôtel de Paris, et occupé par M<sup>lles</sup> Hélène et Nathalie Barbera ;

2° Charrette anglaise (attelée de deux mules gentiment caparaonnées et ornée de tiges de bambous et de roses), dans laquelle bataillait miss Doria Webley ;

3° Tilbury (verdure sertie de magnifiques œillets rouges), où avaient pris place M. et M<sup>me</sup> Schmitz ;

4° Chaloupe (giroflées blanches et roses) portant en poupe le pavillon monégasque, où M<sup>lles</sup> Couaraze et Canis ont très dignement soutenu l'honneur du drapeau ;

5° Victoria très élégante, ornée de superbes bouquets de giroflées, à M<sup>lles</sup> de Jettka ;

6° Landau fort abondamment fleuri où bataillaient en costume japonais M<sup>lles</sup> Servetti.

Plusieurs autres voitures, plus ou moins ornées de fleurs, ont également pris part à la fête, et les personnes qui les occupaient ont joyeusement et vigoureusement lutté, jusqu'à quatre heures, avec la foule qui avait pris place aux diverses tribunes et chaises numérotées.

Notons encore que les excellentes musiques de la *Société Philharmonique* et de la *Lyre* ont égayé de leur concert cette fête de printemps très remarquablement organisée.

Le Tournoi international d'épée de Monaco aura lieu le mardi de Pâques 17 avril, à 2 heures, dans le hall du Palais des Beaux-Arts.

S. A. S. le Prince Albert a accepté la présidence d'honneur de cette belle manifestation sportive annuelle, organisée sous le patronage de l'International Sporting Club de Monaco, avec le concours du *Figaro*.

Le Comité est présidé par le comte Albert Gautier, qui a offert une coupe portant son nom.

Le tournoi aura lieu, cette année, en un coup de bouçon.

L'équipe italienne est composée de MM. Novak, capitaine d'entraînement ; Bertinetti, Cavalchini, Gianese, A. Olivier, Spéciale.

L'équipe française est composée de MM. J. Joseph Renaud, capitaine d'entraînement ; Alibert, Bruneau de Laborie, Gaudin, Leleu et Sulzbacher.

Le jury, sous la présidence du duc Decazes, comprend trois jurés italiens et trois jurés français.

La rencontre du 17 avril est assurée d'être sensationnelle, car elle met en présence des amateurs de premier ordre.

Ajoutons que M. Camille Blanc, président de l'International Sporting Club, dont on sait la compétence et la sollicitude pour tous les sports, offrira, le mardi soir 17 avril, un grand dîner, à l'occasion du tournoi international d'épée et pour la remise de la *Coupe Albert Gautier* au capitaine d'entraînement de l'équipe gagnante.

Jeudi 12 avril 1906, à 2 heures et demie

## 21° CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de

M<sup>me</sup> BLANCHE MAROT, cantatrice, de l'Opéra-Comique

|   |                  |
|---|------------------|
| <i>Prométhée</i> , ouverture.....         | Beethoven.       |
| Air des <i>Noces de Figaro</i> .....      | Mozart.          |
| Mademoiselle Blanche MAROT.               |                  |
| <i>Symphonie en ré majeur</i> (n° 4)..... | J. Haydn.        |
| <i>Suite Symphonique</i> .....            | Léon Moreau.     |
| <i>Lamento</i> (pour orchestre).....      | Léon Sachs.      |
| A. <i>Sérénade</i> .....                  | Richard Strauss. |
| B. <i>Plaisir d'Amour</i> .....           | Martini.         |
| Mademoiselle Blanche MAROT.               |                  |
| <i>Entrée des Dieux au Valhall</i> .....  | Wagner.          |

Dans son audience du 5 avril 1906, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Peri, Jacques, né à Sanremo (Italie) le 9 mars 1887, et Peri, Jean, né à Sanremo (Italie) le 15 octobre

1890, l'un et l'autre maçons à Monaco, vingt-quatre heures de prison chacun, pour coups et blessures volontaires ;

Torset, Claire, épouse de Augustin Castellengo, née à Mango (Italie) le 7 avril 1886, domestique, ayant demeuré à Monaco, actuellement sans domicile connu, un an de prison (par défaut), pour vol ;

Rodriguez, Don Louis (ou s'étant dit tel), né à Dos-Hermanos (Espagne) le 14 juin 1863, sans profession ni domicile connus, trois ans de prison et 100 francs d'amende, pour escroquerie.

### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 29 tireurs ont pris part au 8° *Prix supplémentaire* (handicap). MM. Padovani (23 m.), Davies (20 m.) et Castadère (23 m.), tuant 8 sur 8, partagent les trois premières places.

Le 9° *Prix supplémentaire* (série) a réuni 33 tireurs. MM. Asplen (24 m.), Padovani (24 m.) et Bradley (26 m. 1/4), tuant 7 sur 7, partagent les trois premières places.

La poule a été gagnée par MM. H. Fraser et baron de Mévius.

Mercredi, 36 tireurs ont pris part au *Prix de Monaco* (handicap). MM. le comte de Robiano (21 m.) et Asplen (25 m. 1/2), tuant 8 sur 8, partagent les deux premières places ; M. Merton (21 m.), tuant 7 sur 8, troisième ; M. Padovani (24 m. 3/4), tuant 6 sur 7, quatrième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Van der Heyden, Hans Marsch, marquis de Longueil, Padovani.

Jeudi, le *Prix de Clôture* (handicap) a réuni 25 tireurs. M. Fortunio (24 m.), tuant 5 sur 5, premier ; M. H. Fraser (29 m.), tuant 5 sur 6, deuxième ; MM. comte Trauttmansdorff (26 m. 1/4) et capitaine Stratford (22 m.), tuant 6 sur 9, partagent la troisième place.

25 tireurs ont pris part au 10° *Prix supplémentaire* (série), gagné par M. Van der Heyden (24 m.), tuant 9 sur 9 ; M. Castadère (24 m.), tuant 8 sur 9, deuxième ; M. E. Van Hoobrouck (24 m.), tuant 6 sur 7, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Castadère, Padovani, S. A. Fraser, Roberts.

### MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**A l'Institut psychologique.** — La semaine dernière a eu lieu l'assemblée de l'Institut général psychologique, sous la présidence de M. d'Arsonval, membre de l'Académie des sciences, qui a ouvert la séance.

Dans un discours du plus haut intérêt, il a parlé du progrès rapide fait par cette œuvre qui fut créée au Congrès international de psychologie tenu à Paris en 1900. Il a mentionné le travail assidu du groupe de psychologie criminelle, présidé par le professeur Brouardel ; du groupe de psychologie zoologique, présidé par M. Edmond Perrier ; du groupe d'études des phénomènes psychiques, présidé par l'orateur lui-même, et qui compte parmi ses membres MM. Curie, Branly, Bergson, Brissaud et Gilbert-Ballet, et il a montré comment le travail individuel des groupes s'accorde à poursuivre la solution des différents problèmes que la psychologie embrasse et à chercher les moyens pour combattre les misères sociales.

Après ces paroles très applaudies, M. d'Arsonval a rappelé que dans la réunion internationale des Académies, qui eut lieu à Londres en 1904, on avait décidé la création d'un Institut général de psychologie.

Il a ajouté que, pour obtenir ce résultat, le Conseil d'administration de la Société avait demandé au Gouvernement français de l'autoriser à émettre une loterie de 4 millions de francs pour la fondation à Paris d'un Institut général de psychologie, qui réunirait ainsi toutes les ressources nécessaires à l'étude complète de cette science.

Il s'est dit heureux de pouvoir annoncer que cette loterie a été accordée, que l'émission est lancée et que le nouvel Institut créé à Paris sera le rendez-vous et le foyer des psychologues de tous les pays.

Parmi les personnes qui assistaient à cette séance mémorable, on remarquait la comtesse Greffulhe, la marquise de Ganay, le marquis de Virieu, MM. Curie, Giard, Cailletet, Gariel, Louis Herbette, Edmond Kelly

et M. Serge Youriévitche que l'on a salué hier comme le promoteur de cette grande œuvre.

Les billets de loterie, qui sont vendus tout spécialement au Crédit Lyonnais, portent les signatures de MM. d'Arsonval, Brouardel et Sully-Prudhomme.

## VARIÉTÉ

### Océanographie

#### Le levé et la construction des cartes bathymétriques et lithologiques sous-marines

Sous ce titre, M. J. Thoulet, le savant professeur à l'Université de Nancy, vient de publier, dans un des derniers numéros de la *Revue Scientifique* de Paris, l'intéressant article suivant :

Dans les sciences descriptives ou plus spécialement dans les parties de ces sciences se proposant de découvrir et de formuler les lois qui gouvernent les conditions d'état d'un espace plus ou moins considérable de la superficie terrestre, aucune méthode d'investigation n'est plus féconde, n'offre plus de clarté, ne laisse apercevoir mieux et plus rapidement les relations qui sont l'objet même de l'investigation que celle consistant à disposer sous forme de cartes les résultats numériques, quels qu'ils soient, obtenus par des mesures expérimentales directes, exécutées indépendamment les unes des autres. Le savant accomplit son œuvre de recherche en trois périodes distinctes l'amenant presque infailliblement à la connaissance de la vérité. Dans la première, bien fixé sur le mystère particulier qu'il veut obliger la nature à lui dévoiler, aidé par les connaissances antérieures qu'il possède, guidé par ses propres qualités d'esprit, il choisit la plus simple façon expérimentale de poser sa question. Il exécute alors, en quelque sorte servilement, les mesures qu'il s'est prescrites à lui-même ; il y emploie toute son habileté pratique et plus encore sa conscience de savant, et il les répète un nombre de fois aussi considérable que possible. Sans idée préconçue sur le résultat final, il se borne à condenser en un chiffre le fait mesuré en telle ou telle circonstance, en telle ou telle localité. A tous ceux qu'il a obtenus, il communique une réalité matérielle et tangible en les disposant en graphiques. Dès qu'il juge suffisamment nombreuses les données qu'il possède, il aborde la troisième phase de son labeur, phase décisive qui est en même temps la plus courte et la plus simple. Il considère son graphique : par la courbure ou l'inclinaison d'une ligne, par la disposition ou la dimension d'une aire, par l'étendue ou l'intensité d'une teinte colorée, la loi cherchée est inscrite ; il ne reste qu'à en faire la lecture ; la nature a répondu à la question posée.

A ne s'en tenir qu'à l'océanographie, le premier soin doit être d'établir, à force de sondages, une carte bathymétrique par courbes d'égal niveau ou isobathes fournissant l'image même de l'espace maritime étudié. La carte servira ensuite de base à toute recherche ultérieure se rapportant à la lithologie du sol, à la découverte des lois physiques, chimiques ou mécaniques des eaux qui le recouvrent. Je n'ai à décrire ici ni les instruments, ni les méthodes de sondages, ni la façon de conserver les échantillons du fond depuis le moment de leur récolte jusqu'à celui de leur analyse.

S'il s'agit de dresser une carte embrassant un vaste espace d'Océan, on commence par choisir une projection convenable qui, pour les cartes marines, est le plus souvent celle de Mercator, et une échelle qui a tout avantage à être centésimale. On calcule, s'il y a lieu, et on trace le canevas de la carte sur une feuille de solide papier collée sur toile afin de présenter plus de solidité et d'éviter les déformations. On reporte sur cette feuille le tracé des côtes en se servant des meilleurs documents qui sont presque toujours des cartes marines. On place alors chaque sondage obtenu par des observations astronomiques ou par des relevements au point correspondant de la feuille. On marque sa position par un point à côté duquel on inscrit la profondeur. Si les sondages ont été exécutés au large, on écrit le chiffre indiqué par la sonde sous la responsabilité de celui qui a fait l'opération à la mer et sans effectuer aucune correction de marées qui serait tout-à-fait illusoire, à supposer même que cette correction puisse être évaluée ou seulement même soupçonnée.

Les points étant ainsi fixés, on entoure d'une ligne isobathe tous ceux dont les profondeurs sont comprises entre deux limites déterminées établies préalablement et d'autant plus resserrées que la carte est à une échelle plus grande. On recouvre chaque aire isobathe d'une teinte plate au bleu de Prusse d'autant plus foncée que l'aire dont il s'agit est située plus profondément.

Si la carte est à grande échelle, on profitera presque toujours d'une carte déjà dressée qu'il y aura simplement lieu de corriger ou de compléter. On se bornera dans ce cas à recopier le document en marquant, s'il est possible, les points de la côte ayant servi de repères pour le tracé primitif. Si on ne peut avoir cette information, on acceptera comme bons les points les plus importants de la



côte, les plus visibles qui, outre l'avantage d'être aperçus de loin, ont le plus de chances d'être ceux-là mêmes qui ont été primitivement choisis par les premiers explorateurs ou d'avoir été déterminés par eux avec le plus de précision justement à cause de leur importance.

On crible alors la mer de coups de sonde pour chacun desquels on note la profondeur brute et l'on recueille un échantillon de fond qui est conservé. La position de chaque sondage est établie en mesurant de ce point, au cercle horizontal ou au sextant, les distances angulaires deux à deux, d'au moins trois des repères choisis. La position est portée sur la feuille à l'aide de la construction d'au moins deux segments capables des angles relevés, les repères ayant été d'abord soigneusement marqués sur la carte.

On fera aussi usage du tachéographe de Schrader. Il en sera surtout ainsi lorsqu'on aura à lever des régions dominées par une côte élevée. L'instrument est installé à terre dans une position fixe dont la hauteur exacte au-dessus du niveau de la mer est connue. Au moment de chaque sondage, l'embarcation hisse un pavillon et aussitôt l'opérateur au tachéographe note sur son instrument l'azimut rapporté à un repère qui servira pour une série de points aussi nombreux que possible, ainsi que l'angle compris entre l'horizontale et l'embarcation. La connaissance de cet angle, de la hauteur du tachéographe au-dessus de l'eau et, par conséquent, du second angle du triangle rectangle permettra de déterminer sans difficulté, d'une seule et unique visée, la position exacte de l'embarcation et par suite la location du sondage. En fait, avec le tachéographe, l'altitude de l'instrument est la seule donnée à établir au début, tout le reste étant immédiatement fourni graphiquement par le point marqué au crayon au moment de la visée sur la lame métallique circulaire où s'inscrivent automatiquement les observations.

Dans les mers sans marées sensibles comme la Méditerranée, la profondeur trouvée ne subit aucune correction. Dans les mers à marées, on note l'heure du coup de sonde et on corrige d'après les indications continues d'un marégraphe, s'il en existe dans le voisinage. On ajoute à la côte trouvée ou l'on en retranche la hauteur de la marée au moment du sondage au-dessus du niveau des plus basses mers constituant le plan normal du niveau de la mer. S'il n'existe pas de marégraphe voisin, on en installe un sous forme d'un poteau divisé planté verticalement dans l'eau et sur lequel un observateur lit chaque quart d'heure ou chaque dix minutes, sans interruption, le niveau atteint par la mer. Il trace ainsi la courbe continue de la marée, et celle-ci, l'heure de chaque sondage étant indiquée, servira ensuite à corriger la profondeur de l'eau trouvée par ce sondage.

La carte lithologique s'établit sans difficulté. Si l'on est déjà en possession d'une carte bathymétrique ou tout au moins topographique antérieurement dressée, on se borne à cribler la surface de la mer de coups de sonde, par lignes droites parallèles ou se coupant entre elles et rapportées à des repères situés à terre. Chaque sondage est marqué à sa position, comme il a été dit précédemment, et l'échantillon recueilli. Au retour, les échantillons du fond sont séchés et conservés avec l'indication de leur position, dans des flacons en verre portant une étiquette extérieure, et même, pour plus de sûreté, une seconde étiquette intérieure volante.

On pointe sur le papier la position de chacun des sondages effectués.

Les flacons d'échantillons étant rangés bien en vue sur des rayons d'étagères, on choisit ceux d'entre eux dont l'aspect général diffère le plus. On les analyse. Puis chacun d'eux étant distingué par une lettre de l'alphabet, ou deux lettres s'ils sont très nombreux, on indique sa position et on la note de la même lettre sur la carte en train d'être confectionnée.

On dispose sur une grande table ou sur le parquet d'une chambre sans meubles, d'abord le fond le plus caractéristique, puis, dans les diverses directions, entre ce point et le plus prochain autre point caractéristique, à une distance proportionnelle à celle qui les sépare sur le terrain, des flacons contenant les échantillons, de manière à dresser en quelque sorte, à une échelle quelconque, la carte lithologique réelle, matérielle, de la région étudiée. D'un seul coup d'œil on voit alors où se trouve la ligne de séparation entre les fonds de nature différente, et sa position devient aisée à tracer sur la carte véritable. En répétant l'opération autant de fois qu'il sera nécessaire, on dessinera les contours des divers sols avec une précision d'autant plus grande que le nombre des prises d'échantillons aura été plus considérable.

Chaque aire de même nature lithologique sera lavée de la couleur convenable, surchargée ensuite, s'il y a lieu, des signes conventionnels choisis pour figurer les détails. Sur la grande carte bathymétrique et lithologique des côtes de France que j'ai publiée en 22 feuilles (A), j'ai adopté les teintes suivantes :

Roches : bleu de Prusse.  
Sable : rose carmin.  
Petit gravier : petits points rouges.

Gros gravier : gros points rouges.  
Galets : ronds rouges.  
Pierres : triangles rouges.  
Sable vaseux : terre de Sienne brûlée.  
Vase sableuse : terre de Sienne naturelle.  
Vase : Gomme gutte.  
Coquilles vivantes : croix bleues.  
Coquilles brisées : bâtonnets bleus irrégulièrement disposés.  
Coquilles moulues : points bleus.  
Madrépores, Maërl : points verts.  
Herbiers : traits horizontaux verts.

Ces couleurs et signes conventionnels se rapportent à la classification que j'ai proposée et dont je me sers à ma complète satisfaction depuis plusieurs années. Je l'ai exposée dans diverses publications et j'ai énoncé les motifs qui m'avaient conduit à la faire purement minéralogique et sans y admettre aucune désignation géographique ou zoologique, afin qu'elle pût présenter un caractère complet de généralité. Il est évident en effet qu'une classification de fonds doit être telle qu'un même échantillon, examiné par deux observateurs différents, ne se concertant pas entre eux et ignorant l'un et l'autre la localité d'origine, soit désigné du même nom par les deux. Ce résultat est obtenu par ma classification.

Dans certains cas il peut devenir avantageux d'avoir sous les yeux des échantillons mêmes des fonds indiqués sur une carte lithologique ou tout au moins les principaux d'entre eux conservés humides, sous l'aspect qu'ils offrent au moment où le plomb de sonde ou les cuillers du ramasseur Léger les ont rapportés à bord. Tel sera le cas par exemple, s'il s'agit des navigations d'entrées ou de sorties des ports au moyen de la sonde, d'après la méthode par double coordonnées océanographiques dont le commandant de Roujeux a donné un si bel exemple en l'appliquant à l'entrée de la rade de Brest par temps de brume. On sait qu'on emploie alors en les précisant l'une par l'autre, l'indication bathymétrique et l'indication lithologique. Il en serait de même en temps de guerre, alors qu'il deviendrait bien difficile à un bâtiment d'effectuer une sortie et de forcer un blocus autrement que par nuit sombre, les feux de terre éteints ne permettant pas alors de prendre des relevements et obligeant à naviguer à la sonde. Il en serait encore de même pour les sous-marins auxquels un dispositif aisé à imaginer permettrait, en cours d'immersion, de donner un coup de sonde, la distance complémentaire entre le bâtiment et la surface de l'eau étant connue par le manomètre.

On place les échantillons séchés dans de petits tubes plats en verre transparent, longs de quelques centimètres et terminés par une boule creuse, assez analogues à ceux dont se servent les jardiniers pour y introduire des étiquettes qu'on met ainsi à l'abri de la pluie. On tasse la matière et on y verse ensuite de l'eau douce bouillante. Parfois j'ai fait cette opération dans le vide sous la cloche pneumatique. On ferme avec un bouchon paraffiné qu'on recouvre ensuite de cire à cacheter noire. On marque chaque tube d'une lettre de l'alphabet répétée sur la carte au point d'où provient l'échantillon. On dispose enfin la série de ces tubes dans une boîte à compartiments ou sur une planchette peinte en noir contre laquelle ils sont solidement fixés au moyen de deux attaches en fil de cuivre recuit, entourant l'un l'étrangement de la boule, l'autre le haut du tube. L'ensemble s'aperçoit ainsi d'un seul coup d'œil. On signalerait de la même manière très pratique, une route à suivre ou l'approche de dangers à éviter. Je conserve certains de ces tubes depuis une dizaine d'années sans que leur contenu ait éprouvé la moindre altération ou modification.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO  
PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

(Exécution de l'art. 381 du Code de procédure pénale)

Par exploit de BLANCHY, huissier, en date du 4 avril 1906, enregistré, et dont la copie a été déposée au Parquet, conformément à la loi, le nommé **GLUCK, Boris**, âgé de 30 ans, né à Saint-Pétersbourg, ayant demeuré à Monte Carlo, actuellement sans domicile ni résidence connus, a été assigné à comparaître personnellement le jeudi dix mai mil neuf cent six, à neuf heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Monaco, sous prévention d'abus de confiance au préjudice du sieur Edmond-Markus JAROLIN; — fait qui constitue le délit prévu et puni par l'article 406 du Code pénal.

Pour extrait conforme,  
P. l'Avocat Général,  
Le Substitut,  
PAUL DE VILLENEUVE.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le **Jeudi 19 Avril 1906**, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents Actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres, au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1905-1906 ;
- 2° Rapport des Commissaires ;
- 3° Approbation des comptes s'il y a lieu ;
- 4° Fixation du Dividende ;
- 5° Nomination des Commissaires des Comptes.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR  
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 1<sup>er</sup> au 8 Avril 1906.

| Provenance   | Nom et Nationalité           | Capitaine | Chargement  |
|--------------|------------------------------|-----------|-------------|
| Marseille    | y. à vap. Emerald, angl.     | Jones     | Sur lest.   |
| Villefranche | y. à vap. Kathleen, angl.    | Mathews   | Id.         |
| Menton       | y. à vap. Erin, angl.        | Callaway  | Id.         |
| Cannes       | y. à v. Sainte-Marthe, fr.   | Kerrien   | Id.         |
| Gènes        | v. Prinzessin-Heinrich, all. | Wiehr     | Passagers.  |
| Cannes       | vap. Amphion, fr.            | Roca      | March. div. |
| Gènes        | cutter Costanza, ital.       | Durante   | Sur lest.   |
| Marseille    | chal. Marie-Alfred, fr.      | Fabbri    | Houille.    |
| Cannes       | b. Louise, fr.               | Garel     | Sable.      |
| Id.          | b. Conception, fr.           | Logne     | Id.         |
| Id.          | b. Indus, fr.                | Tassis    | Id.         |
| Id.          | b. Saint-Louis, fr.          | Jourdan   | Id.         |

DÉPARTS du 1<sup>er</sup> au 8 Avril

| Destination  | Nom et Nationalité           | Capitaine | Chargement  |
|--------------|------------------------------|-----------|-------------|
| Gènes        | y. à vap. Emerald, angl.     | Jones     | Sur lest.   |
| Menton       | y. à vap. Kathleen, angl.    | Mathews   | Id.         |
| Villefranche | y. à vap. Erin, angl.        | Callaway  | Id.         |
| Nice         | v. Prinzessin-Heinrich, all. | Wiehr     | Passagers.  |
| Marseille    | vap. Amphion, fr.            | Roca      | March. div. |
| Almeria      | vap. Glen-Gairn, angl.       | Gordon    | Sur lest.   |
| Cannes       | b. Louise, fr.               | Garel     | Id.         |
| Id.          | b. Conception, fr.           | Logne     | Id.         |
| Id.          | b. Indus, fr.                | Tassis    | Id.         |
| Id.          | b. Saint-Louis, fr.          | Jourdan   | Id.         |

Imprimerie de Monaco — 1906.